



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Rapport d'activité 2019



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

AVANT-PROPOS

L'Observatoire national de la délinquance (OND) a été créé en 2004 par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, suite à un rapport parlementaire des députés Christophe Caresche et Robert Pandraud. Il s'agissait alors de créer une structure, indépendante du ministère de l'Intérieur, qui collecte des données sur la délinquance, les analyse et les diffuse au grand public afin de sortir des polémiques politiques et médiatiques sur la hausse ou la baisse de la délinquance. Le ministre de l'Intérieur, puis Président de la République, Nicolas Sarkozy avait, pour la première fois, accepté et financé la mise en place d'une telle structure, et pour des raisons de facilité, avait rattaché le nouvel OND à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI) qui avait été créé par Pierre Joxe durant la primature de Michel Rocard.

Par ailleurs, faisant le constat que les infractions enregistrées par la police et la gendarmerie ne reflétaient pas la réalité de la délinquance et pouvaient être manipulées, il avait été demandé à l'OND de concevoir un autre dispositif de mesure de la délinquance. C'est ainsi que, s'inspirant de ce qu'avaient fait les États-Unis depuis 30 ans et la Grande-Bretagne depuis 15 ans, l'OND a conçu en 2007, avec l'Insee, l'enquête nationale de victimation « Cadre de vie et sécurité ».

Puis, en 2009, lorsque l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES) est devenu un établissement public à caractère interministériel rattaché au Premier ministre, l'OND s'est aussi vu confier des missions d'analyse des statistiques judiciaires. C'est ainsi qu'il est devenu Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP).

Aujourd'hui, l'ONDRP est devenu un acteur de référence dans le domaine de l'analyse des phénomènes de délinquance et a su développer de nombreux partenariats avec les services opérationnels de la police et de la gendarmerie, de la Justice, des organismes extérieurs et des chercheurs du monde académique.

La mission de l'ONDRP porte essentiellement sur la diffusion de connaissances sur les évolutions et les caractéristiques des phénomènes criminels à travers l'exploitation de données statistiques. L'ONDRP réalise donc des études à partir d'informations recueillies soit dans les bases de données de la police et de la gendarmerie, soit dans les enquêtes en population générale, soit provenant d'autres sources extérieures à l'administration.

L'ONDRP travaille donc en étroite coopération avec de nombreux partenaires : police, gendarmerie, ministère de la Justice, associations, fédérations sportives, universitaires, etc. Sur le plan des données administratives, les limites de l'état 4001, outil institutionnel sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie (limites géographiques, sans lien avec les natures d'infractions, aucun suivi d'individus, ruptures statistiques, peu de caractéristiques individuelles des victimes ou mis en cause, etc.), ont conduit l'Observatoire à recourir à d'autres sources de données administratives plus détaillées (bases de données de la Préfecture de police ou gérées par les offices centraux de police judiciaire, données sur les homicides enregistrés par les instituts médico-légaux, procédures judiciaires, etc.). L'objectif est ainsi de pouvoir collecter les informations les plus détaillées possible afin de conduire des analyses de qualité et à fort contenu informationnel.

Ces collaborations avec les services opérationnels contribuent notamment à enrichir les bases statistiques et ainsi couvrir des champs infractionnels qui ne le seraient pas par ailleurs. Elles participent à accroître les capacités de production de l'Observatoire sur certaines formes de délinquance et de criminalité apparaissant comme préoccupantes, soit par l'opinion publique, soit par les pouvoirs publics : homicides, vols à main armée, violences sexuelles, violences contre les fonctionnaires de police, etc. La coopération avec les services opérationnels et institutions permet également d'initier, sous forme de groupes de travail, une réflexion sur l'amélioration des dispositifs statistiques actuels qui ne permettent pas de mesurer certains phénomènes de délinquance (traite des êtres humains, délinquance dans les transports, cybercriminalité, infractions à caractère discriminatoire, etc.).

Par la richesse des informations qui peuvent être collectées auprès des services de police, des unités de gendarmerie et des institutions judiciaires, ces collaborations permettent de conduire des travaux détaillés sur des phénomènes criminels majeurs, de mieux en comprendre les mécanismes, et d'offrir de nouveaux outils d'analyse pour le pilotage des politiques de sécurité.

Par ailleurs, les compétences et les connaissances de son équipe lui permettent à la fois de se positionner comme acteur critique des données administratives, comme ressource dans le domaine de l'analyse criminologique, et comme collaborateur des services opérationnels (police, gendarmerie et justice).



SOMMAIRE

Les chiffres clés 2019	4
Les temps forts 2019	5
L'ONDRP	6
Les projets phares en cours	7

01

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE VICTIMATION	8
<i>CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ 2019</i>	

Méthodologie de l'enquête	10
Victimation 2018 et perceptions de la sécurité :	
Principaux résultats de l'enquête Cadre de vie et sécurité 2019	12

02

LES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCES	14
Les violences physiques et sexuelles	16
Les violences en milieu professionnel	19
La traite des êtres humains	20

03

LES ATTEINTES AUX BIENS	22
Les vols	24
Les dégradations	24
La fraude documentaire	25

04

LES PERCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ	28
Le ressenti suite au déplacement et au dépôt de plainte	30
Le sentiment d'insécurité	30
L'opinion sur la Justice	31

05

ÉTUDES ET ANALYSES SPÉCIFIQUES	32
Projet international sur la sécurité des étudiants dans les transports	34
La cartographie des crimes et délits	34
La cybercriminalité	35
L'étude sur la radicalisation	36
Les groupes à risque délinquants	37

06

ACTIVITÉS ET RAYONNEMENT DE L'ONDRP	38
Les communications scientifiques et missions d'expertise	40
La visibilité publique	42
Les travaux de recherche	44
Les rendez-vous de la recherche	45
Les formations	45



LES CHIFFRES CLÉS 2019



25

PUBLICATIONS



28

PARTENARIATS



10

MISSIONS
D'EXPERTISE



27

COMMUNICATIONS
SCIENTIFIQUES



+ de 50

ENTRETIENS
DANS LES MÉDIAS



260

HEURES
D'ENSEIGNEMENT



+ 40%

D'ABONNÉS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



PUBLICATION DU

15^{ème}

RAPPORT ANNUEL



LES TEMPS FORTS DE 2019



JANVIER

Participation au 1^{er} état des lieux du sexisme en France – « La mesure des injures sexistes en France » organisé par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)



JUIN

Publication : La criminalité sur les territoires du Grand Paris (2016-2017)

GRAND ANGLE N°51



FÉVRIER

Mission consultative et atelier sur la collecte et la surveillance des statistiques de la justice pénale sur la cybercriminalité et la preuve électronique au Maroc organisés par le Conseil de l'Europe, Institut Supérieur de la Magistrature



JUILLET

Signature de la convention relative à l'étude de données anonymisées d'un extrait du Fichier de traitement des Signalements pour la Prévention de la Radicalisation à caractère Terroriste (FSPRT)



MARS

Participation à la 56^{ème} réunion annuelle de l'*Academy of Criminal Justice Sciences (ACJS)*, "Justice, Human Rights, and Activism", Baltimore (États-Unis) - présentation "Human Trafficking in France: How to Measure a Criminal Phenomenon Without Official Data?"



SEPTEMBRE

Participation à la conférence organisée par le Centre international pour la prévention de la criminalité – présentation « Un observatoire pour observer la criminalité en France »



AVRIL

Publication : La Justice pénale et ses critiques : analyse de l'opinion sur la Justice et les tribunaux dans le traitement de la délinquance

GRAND ANGLE N°50



OCTOBRE

Double publication sur la traite des êtres humains : La première sur les données administratives et la seconde sur le profil des victimes suivies par les associations en 2018

GRAND ANGLE N°52



MAI

Journée d'études organisée par l'École nationale de la magistrature (ENM) sur les violences faites aux femmes



NOVEMBRE

Participation à la 6^{ème} conférence internationale sur l'observation de la criminalité – présentation « Éléments statistiques de connaissance des violences au sein du couple, en France »



DÉCEMBRE

Publication du 15^{ème} rapport annuel de l'ONDRP sur la victimation en France



LES PROJETS PHARES EN COURS



L'INSÉCURITÉ DES ÉTUDIANTS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN



EUROPEAN HOMICIDE MONITOR:

les homicides commis dans les capitales de plusieurs pays d'Europe



LA CYBERCRIMINALITÉ



LA CYBER PÉDOPORNOGRAPHIE



LA RADICALISATION À CARACTÈRE TERRORISTE



LES VOLS AVEC USAGE DE FAUSSE QUALITÉ



LES CRIMES ET DÉLITS PORTANT ATTEINTE AUX PERSONNES ET PRÉSENTANT UN CARACTÈRE SÉRIEL



LA DÉLINQUANCE ITINÉRANTE



CONTEXTE DES VIOLENCES CONTRE LES POLICIERS ET GENDARMES



LES VIOLENCES DURANT L'ENFANCE



EXPLOITATION DE CORPUS DE MOTS INJURIEUX DANS UNE ENQUÊTE EN POPULATION GÉNÉRALE



LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN FRANCE



LES HOMICIDES COMMIS DANS LES ANTILLES FRANÇAISES



L'ONDRP

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a été créé en novembre 2004 pour analyser l'évolution des phénomènes criminels et les réponses pénales qui y sont apportées.

UN ORGANISME PUBLIC INDÉPENDANT

L'ONDRP est rattaché à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), établissement public sous tutelle du Premier ministre dont le statut a été renforcé par le décret n°2015-1213 du 1^{er} octobre 2015. Il est doté d'un conseil d'orientation qui définit le programme de travail de l'Observatoire et échange sur l'amélioration des systèmes statistiques et la production de connaissances sur les phénomènes criminels. Ce conseil est le garant de son indépendance. Il est composé d'acteurs des secteurs publics et privés actifs dans le domaine de la sécurité, de la justice et de la lutte contre la délinquance, de représentants du monde de la recherche et des administrations.

L'Observatoire a pour mission de contribuer à l'amélioration de la connaissance des phénomènes criminels, des caractéristiques des victimes et des personnes mises en cause ou condamnées à travers la réalisation d'études statistiques ou d'articles de recherche.

L'ONDRP est aujourd'hui une institution de référence reconnue en France et à l'étranger et intervient fréquemment dans les médias, dans des conférences internationales et auprès des professionnels.

Plus de 200 études ont été publiées par l'ONDRP depuis sa création.

LES MISSIONS



Mesurer

- > Conception et exploitation de l'enquête de victimation annuelle « Cadre de vie et sécurité » Insee-ONDRP-SSMSI;
- > Analyse des faits enregistrés par la police et la gendarmerie, et des données du ministère de la Justice;
- > Recherche et mise en cohérence des données issues des administrations, des ordres professionnels, des organismes privés et des associations;
- > Mise en perspective avec les sources des organisations internationales et à l'étranger.



Étudier

- > Réalisation d'analyses et d'études statistiques;
- > Confrontations des travaux criminologiques avec les données obtenues;
- > Expertises et partenariats.



Diffuser

- > Publications régulières : formats longs ou synthétiques;
- > Participations aux travaux du monde de la recherche en France et à l'étranger;
- > Interventions dans des formations d'enseignement supérieur et professionnelles;
- > Interventions dans les médias;
- > Interventions dans des conférences nationales et internationales.

01

Les résultats de l'enquête de victimation *Cadre de vie et sécurité* 2019

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

VICTIMATION 2018 ET PERCEPTIONS DE
LA SÉCURITÉ : PRINCIPAUX RÉSULTATS DE
L'ENQUÊTE CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ 2019



MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

AVANT-PROPOS

Dès la fin des années 1960, les Américains s'interrogent sur la nécessité de concevoir un nouveau dispositif de mesure de la délinquance. Ils partent d'un double constat : les données administratives sur les infractions enregistrées par les services de police ne reflètent pas la réalité de la criminalité car de nombreuses victimes ne déposent pas plainte ; et ces données sont très dépendantes de l'activité des services et des pratiques d'enregistrement, qui sont variables dans le temps et dans l'espace.

Ils en concluent toutefois que les victimes ne déposant pas plainte n'en sont pas moins des victimes qui doivent être prises en compte dans tout bilan de la délinquance. C'est ainsi qu'ils mettent au point un procédé statistique permettant de dénombrer le nombre de personnes victimes, qu'elles aient déposé plainte ou non. Ce dispositif, qui prend la forme d'une enquête en population générale, comportent des questions sur les atteintes subies au cours du passé récent. On les appelle enquêtes de victimation.

Après la création du « *National Crime Victimization Survey* » (NCVS) aux États-Unis en 1972, le Royaume-Uni s'est doté de l'enquête « *British Crime Survey* » (BCS) en 1981 puis l'Angleterre et le pays de Galles ont développé le « *Crime Survey for England and Wales* » (CSEW) en 2001. De même, dernièrement, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a aidé le Mexique à se doter d'un outil statistique de ce type. D'autres pays comme l'Australie ou l'Afrique du Sud ont, depuis quelques années, initié des enquêtes de victimation à un rythme annuel.

C'est pourquoi, comme n'a cessé de le rappeler l'ONDRP depuis sa création, pour effectuer un bilan annuel de la délinquance (p. ex., violences par conjoint ou ex-conjoint, violences physiques et sexuelles, menaces et injures, vols avec ou sans violence, actes de vandalisme, ou encore fraudes bancaires), il est indispensable de ne pas s'en tenir aux seules statistiques issues des procédures rédigées par les services de police et les unités de gendarmerie. Chaque année, il est essentiel d'interroger les personnes sur les atteintes dont elles ont pu être victimes.

En France métropolitaine, l'enquête annuelle de victimation « Cadre de vie et sécurité » (CVS) est conduite depuis 2007 par l'Insee et l'ONDRP et, depuis 2014, en collaboration avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). Ainsi, contrairement aux pays qui ne disposent que des statistiques sur les faits constatés par les forces de sécurité, en France, il est possible aujourd'hui de se baser sur les résultats de cette enquête annuelle pour étudier l'évolution des principaux phénomènes de délinquance visant les personnes physiques et leurs biens.

Chaque année, au mois de décembre, l'ONDRP diffuse les premières tendances extraites de l'enquête CVS dont la collecte a lieu en début d'année. C'est l'objet du rapport annuel de l'ONDRP qui tente de concilier plusieurs impératifs : la rigueur méthodologique et analytique, la concision et la clarté.

L'ENQUÊTE « CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ » (CVS)

L'enquête CVS est conduite et financée chaque année depuis 2007 par l'Insee et l'ONDRP. En 2014, le SSMSI a rejoint la maîtrise d'ouvrage de l'enquête.

Cette enquête consiste à interroger un échantillon représentatif de personnes sur les atteintes dont elles ont pu être les victimes au cours du passé récent (les deux années précédant l'année d'enquête), ainsi que sur leurs perceptions et observations en matière de sécurité.

Comment se déroule l'enquête ?

L'Insee procède à un tirage au sort de logements parmi ceux qui ont été recensés. De cette façon, les logements tirés se situent sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine, dans toutes les régions, dans tous les types de quartiers urbains ou de zones rurales. Les enquêteurs de l'Insee prennent ensuite contact avec les habitants du logement et se déplacent au domicile des enquêtés.

Qui est interrogé ?

Les ménages interrogés sont définis comme les personnes partageant la même résidence principale en France métropolitaine et ayant un budget commun au sens de l'Insee, qu'elles aient un lien de parenté ou non. Au sein de chaque ménage, la personne dont la date de naissance est la plus proche du 1^{er} janvier, âgée de 14 ans ou plus, est désignée pour répondre à un ensemble de questions de l'enquête.

Les personnes incarcérées, vivant en institution, en habitation mobile et sans domicile fixe ne sont pas intégrées à l'échantillon. Par ailleurs, les personnes mineures ainsi que celles âgées de plus de 76 ans ne sont pas interrogées sur les atteintes les plus sensibles.

L'échantillon est chaque année d'environ 16 000 personnes et ménages répondants.

Quelles atteintes et perceptions sont mesurées ?

Les atteintes suivantes, qu'il y ait eu dépôt de plainte ou non :

- > Atteintes aux biens des ménages : cambriolages, vandalisme, vols, escroqueries bancaires ;
- > Atteintes aux personnes : vols avec ou sans violence, menaces, injures, violences physiques et sexuelles (hors et dans le ménage), discriminations, corruptions, arnaques.

Les perceptions suivantes :

- > Le sentiment d'insécurité au domicile et dans le quartier ;
- > Les préoccupations sociales, y compris pour le terrorisme et la délinquance ;
- > L'observation des phénomènes de délinquance dans le quartier ;
- > L'opinion relative au cadre de vie.

Ne sont pas mesurées :

- > Les atteintes pour lesquelles il n'y a pas de victime à interroger (p. ex., homicides) ;
- > Les atteintes dont sont victimes les personnes morales (p. ex., vols à l'étalage) ;
- > Les atteintes révélées par l'action des services de police et de gendarmerie (p. ex., infractions à la législation sur les étrangers).

[↓ Pour en savoir plus : les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » en dix questions](#)



VICTIMATION 2018 ET PERCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ : PRINCIPAUX RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ 2019

Chaque année au mois de décembre, l'ONDRP diffuse les premières tendances de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » dont la collecte a eu lieu en début d'année. La publication de ce rapport permet de prendre connaissance des évolutions les plus récentes en matière d'atteintes aux biens et aux personnes. Le recueil [Victimation 2018 et perceptions de la sécurité : Résultats de l'enquête Cadre de vie et sécurité 2019](#) présente ces résultats en tentant de concilier rigueur méthodologique, concision et clarté.

Dans chaque fiche sont présentées les principales évolutions et les caractéristiques des atteintes, des victimes, des suites apportées ou de leurs perceptions.

Les indicateurs de victimation en baisse :

- > Les cambriolages (et tentatives) de résidences principales, en baisse par rapport à 2017 ;
- > Les actes de vandalisme contre les résidences principales, poursuite de la baisse entamée en 2017 ;
- > Les vols (et tentatives) de voitures, poursuite de la baisse entamée en 2006 ;
- > Les vols (et tentatives) de deux-roues à moteur, poursuite de la baisse entamée en 2016 ;
- > Les vols (et tentatives) de vélos, poursuite de la baisse entamée en 2017 ;
- > Les vols (et tentatives) avec violences physiques ou menaces, poursuite de la baisse entamée en 2014 ;
- > Les vols (et tentatives) sans violence physique ni menace, en baisse par rapport à 2017 ;
- > Les injures, en baisse par rapport à 2017 ;
- > Les menaces, en baisse par rapport à 2017 ;
- > Les violences sexuelles hors ménage au moment des faits, en baisse par rapport à 2017 ;
- > Les violences dans le ménage au moment des faits, en baisse par rapport à 2017.

Les indicateurs de victimation stables :

- > Les vols sans effraction dans les résidences principales, stables par rapport à 2017 ;
- > Les violences au sein du couple, stables par rapport à 2017.

Les indicateurs de victimation en hausse :

- > Les débits frauduleux sur comptes bancaires, en hausse continue depuis 2010 ;
- > Les violences physiques hors ménage au moment des faits, poursuite de la hausse entamée en 2017.

EN CHIFFRES



1,7% de ménages ont été victimes de **CAMBRIOLAGES** ou de **tentatives de cambriolage de leur résidence principale** en 2018

Source : Enquête CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2019 ; Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine



1,9% des personnes de 14 ans et plus ont été victimes de **VOLS SANS VIOLENCE** ou de **tentatives** en 2018

Source : Enquête CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2019 ; Champ : Personnes âgées de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine

Les évolutions concernant les perceptions de la sécurité :

- > Le sentiment d'insécurité dans le quartier ou le village, en baisse par rapport à 2018 ;
- > Le sentiment d'insécurité au domicile, en baisse par rapport à 2018 ;
- > La part de personnes identifiant le terrorisme comme le problème le plus préoccupant, poursuite de la baisse entamée en 2018 ;
- > La part de personnes ayant observé au moins un phénomène de délinquance dans leur quartier ou leur village, en baisse par rapport à 2018

[↓ Télécharger le recueil *Victimation 2018 et perceptions de la sécurité: Résultats de l'enquête Cadre de vie et sécurité 2019*](#)

EN CHIFFRES



0,7% de victimes de VIOLENCES DE LA PART DE LEUR CONJOINT OU EX-CONJOINT **parmi les 18 à 76 ans** chaque année entre 2011 et 2018

Source : Enquêtes CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2012-2019; Champ : Personnes âgées de 18 à 76 ans résidant en France métropolitaine



1,3% des individus de 14 ans et plus ont été victimes de VIOLENCES PHYSIQUES HORS MENAGE en 2018

Source : Enquête CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2019; Champ : Personnes âgées de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine



21% des personnes de 14 ans et plus déclarent ressentir de l'INSECURITE DANS LEUR QUARTIER OU LEUR VILLAGE en 2019

Source : Enquête CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2019; Champ : Personnes âgées de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine

02

Les phénomènes de violences

LES VIOLENCES PHYSIQUES ET SEXUELLES

LES VIOLENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS



LES VIOLENCES PHYSIQUES ET SEXUELLES

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

↓, [Note n°34 \(mars\): Éléments de mesure des violences au sein du couple en 2017](#)

En 2017, la Délégation d'aide aux victimes (DAV) a recensé 125 morts violentes au sein des couples dits « officiels ». Leur nombre est en légère baisse, cependant cette dernière ne concerne pas les femmes qui en sont toujours les principales victimes.

Selon le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), près de 112 000 victimes de 18 ans ou plus ont été enregistrées dans les procédures de la police et de la gendarmerie en France en 2017 pour des faits de violences au sein du couple, hors homicide.

Les signalements pour « Différends entre époux et concubins » enregistrés dans la Main courante informatisée (MCI) de la police sont en baisse continue depuis 2013 (- 20%). En 2017, le nombre de signalements est le plus bas jamais enregistré depuis 2008 (86 331 signalements).

↓, [Flashcrim n°21 \(avril\): Les violences au sein du couple : contexte et conséquences](#)

En 2017, le « 3919 – Violences Femmes Info » a pris en charge 21 999 appels pour des violences faites aux femmes.

Parmi eux, plus de 9 sur 10 avaient trait aux violences conjugales, soit 20 428 appels, et 97 % concernaient des femmes victimes d'hommes.

LES VIOLENCES AU SEIN DU MÉNAGE

↓, [Flashcrim n°19 \(février\): Violences dans le ménage selon le niveau de vie](#)

D'après les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » (CVS) entre 2012 et 2018, en moyenne 375 000 personnes de 18 à 76 ans se déclarent victimes de violences physiques et/ou sexuelles dans le ménage chaque année en France métropolitaine.

Ce flash s'intéresse plus particulièrement au niveau de vie de ces victimes lors des deux années précédant les enquêtes CVS.

↓, [Note n°37 \(septembre\): Une majorité de la population estime qu'on ne parle pas assez des violences intrafamiliales](#)

L'enquête « Cadre de vie et Sécurité » (CVS) a permis de mettre en exergue le fait, qu'entre 2012 et 2018, près d'un tiers de la population interrogée estime que les violences commises au sein des familles sont un sujet qui n'est pas assez abordé, et que la moitié de la population n'en a pas entendu parler récemment au moment de l'enquête.

L'âge, le sexe et le niveau de diplôme influent sur l'opinion de la population à propos de la place qu'occupe ce sujet dans le débat public. En effet, les plus jeunes, les femmes et les personnes plus diplômées estiment plus souvent que cette problématique n'est pas assez traitée.

EN CHIFFRES



125 morts violentes au sein des COUPLES dits « officiels » en 2017

Source: Délégation d'aide aux victimes (DAV), Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple; Champ: France entière



9 appels sur **10** au « 3919 – Violences Femmes Info » concernent des VIOLENCES CONJUGALES en 2017

Source: Solidarité Femmes – 3919 Violences femmes Info; Champ: Appels « Violences faites aux femmes »



Près d'1/3 de la population interrogée entre 2012 et 2018 estime que les VIOLENCES COMMISES AU SEIN DES FAMILLES sont un sujet qui n'est pas assez abordé

Source: Enquête CVS Insee-ONDRP-SSMSI; Champ: Personnes âgées de 18 à 76 ans résidant en France métropolitaine

L'année 2018 est marquée par une forte hausse du nombre d'individus ayant récemment entendu parler de violences intrafamiliales (augmentation très significative de 11 % entre 2017 et 2018), le débat ayant été certainement plus visible du fait des mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc, qui ont suivi l'affaire Weinstein.

Pourtant, cela ne semble pas avoir été suffisant puisque le nombre de personnes qui pensent que l'on n'en parle suffisamment n'a pas augmenté de manière significative sur la même période.

LES VIOLS ET AGRESSIONS SEXUELLES

↓ [Flashcrim n°23 \(juillet\): Les actes d'exhibitionnisme](#)

Sur la période 2010-2017, 35 % des personnes entre 18 et 76 ans déclarant avoir été victimes d'actes à caractère sexuel hors ménage sont des victimes d'exhibitionnisme.

Ceci classe donc l'exhibitionnisme comme le deuxième type d'acte délinquant à caractère sexuel derrière «les gestes déplacés» qui comprennent notamment les baisers et les caresses non désirés.

↓ [Flashcrim n°25 \(septembre\): Les femmes condamnées pour viol en France](#)

Moins de 1 % des condamnations pour viol concernent des femmes. Le faible nombre de femmes condamnées chaque année pour viol pourrait expliquer le fait que la criminalité sexuelle féminine soit souvent perçue comme étant «un phénomène criminologique d'importance secondaire».

Pourtant, la criminalité sexuelle féminine existe. Ce Flash et son annexe présentent des informations détaillées sur les femmes condamnées pour viol en France.

LES VIOLENCES PHYSIQUES HORS MÉNAGE

↓ [Note n°40 \(novembre\): La gravité des violences physiques hors ménage au moment des faits évolue peu depuis 2006](#)

Chaque année entre 2015 et 2017, 1,3 % des personnes de 14 ans et plus déclarent avoir été victimes de violences physiques de la part d'une personne ne vivant pas avec elles au moment des faits, soit en moyenne 653 000 personnes par an. Le nombre de victimes évolue peu depuis 2006.

La majorité des victimes ne se voit déclarer aucune incapacité totale de travail (ITT) suite aux violences (88 %). La moitié des victimes de violences avec contact physique décrit la gravité de l'atteinte subie comme peu importante, et un tiers de l'ensemble des victimes qualifie les dommages psychologiques de «pas importants». Les indicateurs permettant de contextualiser la gravité des violences physiques évoluent peu depuis 2006.

LES VOLS À MAIN ARMÉE

↓ [Note n°38 \(octobre\): Baisse généralisée des vols à main armée avec armes à feu en 2018](#)

Pour la 9^{ème} année consécutive, le nombre de vols à main armée avec armes à feu (VAMAF) enregistrés en France métropolitaine diminue. En près d'une décennie, leur nombre a chuté de manière importante.

EN CHIFFRES



Plus de 8 femmes sur 10 condamnées pour viol sont majeures

Source: Ministère de la Justice, SG-SEM-SDSE - fichier statistique du casier judiciaire national; Champ: Condamnations pour viol



35 % des personnes entre 18 et 76 ans déclarant avoir été victimes d'actes à caractère sexuel hors ménage sont des VICTIMES D'EXHIBITIONNISME entre 2010 et 2017

Source: Enquêtes CVS Insee-ONDRP-SSMSI; Champ: Personnes victimes d'acte à caractère sexuel hors ménage au cours des deux dernières années, âgées de 18 à 76 ans, résidant en France métropolitaine



1,3 % des personnes de 14 ans et plus déclarent avoir été victimes de VIOLENCES PHYSIQUES de la part d'une personne ne vivant pas avec elles au moment des faits entre 2015 et 2017

Source: Enquête CVS Insee-ONDRP-SSMSI; Champ: Personnes âgées de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine



Diminution de 72 % des VOLS A MAIN ARMÉE entre 2009 et 2018

Source: Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO); Champ: France métropolitaine

De 6 050 en 2009, il a diminué de 72% pour atteindre 1 673 faits constatés en 2018.

Cette baisse prolongée s'accompagne d'une transformation de la structure des VAMAF. Le nombre de VAMAF contre le secteur marchand diminue. Les particuliers, qui constituaient jusqu'alors une cible secondaire, représentent désormais quasiment une victime sur deux en France métropolitaine, et trois sur quatre dans les départements français d'Amérique (Guadeloupe, Martinique et Guyane).

THE EUROPEAN HOMICIDE MONITOR : LES HOMICIDES COMMIS DANS PLUSIEURS CAPITALES EUROPÉENNES (EN COURS)

Partenariat avec l'Université de Leyde (Pays-Bas), le Conseil national suédois pour la prévention de la délinquance et l'Institut national finlandais de recherche sur la politique juridique.

Cette étude en cours porte sur les homicides commis dans les capitales de plusieurs pays d'Europe. Pour la France, l'ONDRP réalise un codage à partir de la base de données de la Cellule opérationnelle de rapprochements et d'analyse des infractions liées (CORAIL) de la Préfecture de police sur les homicides commis dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, entre 2007 et 2016.

LES HOMICIDES COMMIS DANS LES ANTILLES FRANÇAISES (EN COURS)

Après une première publication analysant les homicides intentionnels commis à la Guadeloupe et à Saint Martin, cette seconde étude étend le champ d'observation à la Martinique. Toujours produite à partir des données médico-légales, cette analyse a recours à la méthodologie de classification statistique de l'ONU DC (Classification internationale des infractions à des fins statistiques) qui, en matière d'homicide, intègre la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'étude portant sur les années 2017 à 2019 a pour objectif de mettre en évidence les caractéristiques propres aux homicides intentionnels commis sur des territoires qui enregistrent des taux beaucoup plus élevés que ceux connus en métropole. Elle s'articulera également sur un axe spatial et temporel. Sa publication est prévue au premier semestre 2020.

LES VIOLENCES DANS LE FOOTBALL

[↓ Note n°35 \(mai\) : Les violences et les incivilités dans le football amateur - Saison 2017-2018](#)

Au cours de la saison 2017-2018, 11 335 matchs entachés d'incidents ont été recensés dans l'«Observatoire des comportements» de la Fédération Française de Football (FFF). On estime ainsi que des violences ou des incivilités ont été occasionnées dans 1,8% des matchs joués. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport aux saisons précédentes (+ 0,2 point).

Dans la majorité des cas, l'acte de violence le plus grave est commis par un joueur (89%). Les victimes sont des joueurs dans 57% des cas ou des arbitres plus d'une fois sur trois (38%).





LES VIOLENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL

LES PERSONNES DÉPOSITAIRES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE

↓ [Note n°31 \(janvier\): Les personnes mises en cause pour violences à dépositaires de l'autorité publique et chargés d'une mission de service public](#)

Entre 2016 et 2017, un peu plus de 35 000 personnes ont été mises en cause par les forces de sécurité pour des faits de violences commis contre les personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargés d'une mission de service public.

Parmi les auteurs mis en cause, près de 9 individus sur 10 étaient de sexe masculin (87%), 59% avaient moins de 26 ans au moment des faits et 86% étaient de nationalité française.

LES POLICIERS ET GENDARMES

↓ [Note n°39 \(novembre\): Les policiers et gendarmes décédés et blessés en 2018](#)

En 2018, 25 policiers et gendarmes ont été tués durant l'exercice de leurs fonctions (contre 15 décès en 2017). Parmi eux, 11 étaient fonctionnaires de police. Quatre sont décédés en mission lors d'opérations de police et 7 sont morts en service, c'est-à-dire durant les heures de travail en dehors des missions opérationnelles. La gendarmerie compte 14 militaires décédés, dont 9 en mission.

Cette même année, 20 306 policiers et gendarmes ont déclaré avoir été blessés ou s'être blessés dans le cadre de leurs activités, que ce soit en mission de police ou durant les heures de service. 10 790 agents actifs (6 002 policiers et 4 788 gendarmes) l'ont été en mission.

Près de la moitié des gendarmes blessés lors d'opérations de police sont consécutives à une agression (48%). Ce chiffre est en augmentation de près de 20% en 2018. Concernant la police, le nombre de policiers blessés par arme recensés en mission connaît une hausse de 60% entre 2017 et 2018.

LES SAPEURS-POMPIERS

↓ [Note n°41 \(décembre\): Les agressions déclarées par les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels en 2018](#)

En 2018, 3 411 sapeurs-pompiers ont déclaré avoir été victimes d'une agression au cours d'une intervention. En 2017, ce nombre s'élevait à 2 813, ce qui représente une augmentation du nombre de déclarations d'agression de 21% en un an.

En 2018, les agressions de sapeurs-pompiers ont donné lieu à 1 424 journées d'arrêt de travail. Ce nombre est en augmentation par rapport à l'année précédente où les agressions avaient donné lieu à 955 journées d'arrêt de travail (+ 49%).

Cette même année, 450 véhicules ont été endommagés pour un préjudice estimé de 380 436 euros. Le montant estimé de ces dégradations a augmenté entre 2017 et 2018 (+ 31%).

EN CHIFFRES



10 790 policiers et gendarmes ont déclaré avoir été BLESSÉS OU S'ÊTRE BLESSÉS en mission

Source : DGP/DRCPN/SDASAP/BSST, DGGN/DDE/SDAO ; Champ : France entière



3 411 sapeurs-pompiers ont déclaré avoir été victimes d'une AGRESSION PHYSIQUE OU VERBALE au cours d'une intervention en 2018 (+ 21% par rapport à 2017)

Source : Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise ; Champ : France entière



1 895 ATTEINTES aux agents des douanes ont été enregistrées en 2018 (+ 23% par rapport à 2017)

Source : DGDDI ; Champ : France entière

LES AGENTS DES DOUANES

↓ [Flashcrim n°26 \(octobre\): Les atteintes aux agents et aux biens des douanes enregistrées en 2018](#)

Les données fournies par la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) permettent d'étudier les atteintes à l'encontre de ses agents et de ses biens. En 2018, 1 895 atteintes aux agents ont été enregistrées.

Ce nombre a augmenté de 23% par rapport à 2017, ce qui est principalement dû à la hausse des atteintes verbales. Le nombre d'agents blessés a également augmenté, tandis que celui d'atteintes aux biens reste stable.



LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Suite à l'adoption du Plan national de lutte contre la traite des êtres humains (2014 - 2016), l'ONDRP s'est investi, dans le cadre de la mesure 20, dans un travail partenarial avec les principaux acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans la lutte contre ce phénomène.

Dans ce cadre, un groupe de travail, composé des associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) et de l'ONDRP, a mis en place une enquête annuelle collectant les données sur les victimes de traite suivies par les associations de France. En 2019, une attention particulière a été portée aux mineurs victimes de traite.

Par ailleurs, dans le cadre de ce premier plan également, un deuxième groupe de travail a été créé regroupant les administrations concernées par ce phénomène criminel (ministères de l'Intérieur, de la Justice et du Travail). En 2019, pour la première fois en France, les données issues de ministères de l'Intérieur et de la Justice sur la traite des êtres humains ont été publiées.

La mesure de ce phénomène criminel se poursuit et s'inscrit dans le cadre du second plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains.

↓ [Grand angle n°52 \(octobre\): La traite et l'exploitation des êtres humains: les données administratives](#)

Les données du ministère de l'Intérieur et de la Justice nous permettent de connaître le nombre de victimes recensées par les forces de l'ordre, le nombre de personnes poursuivies et le nombre de personnes condamnées pour ces infractions et certaines de leurs caractéristiques.

EN CHIFFRES



82% des victimes de TRAITE DES ÊTRES HUMAINS suivies par les associations en 2018 sont des femmes ou des filles

Source: Questionnaire sur les victimes de traite des êtres humains, MIPROF-ONDRP, 2018

8% des victimes de TRAITE OU D'EXPLOITATION DES ÊTRES HUMAINS enregistrés par la police et la gendarmerie l'étaient spécifiquement pour une infraction de traite (au sens de l'article 225-4-1 du Code pénal)

Source: Ministère de l'Intérieur, SSMSI, Base victimes - Extraction en février 2018 pour les données de 2016 et en mars 2018 pour les données de 2017, date de début de fait

Ainsi, en 2016 et 2017, 1 593 victimes ont été identifiées comme victimes de traite ou d'exploitation des êtres humains. Parmi elles, 8 % ont été spécifiquement victimes de traite (au sens de l'article 225-4-1 du Code pénal), 64 % d'une infraction en lien avec l'exploitation à des fins sexuelles, et 21 % d'une infraction en lien avec l'exploitation par le travail.

Par ailleurs, sur la même période, 2 446 personnes ont été poursuivies pour au moins une infraction en lien avec la traite ou l'exploitation des êtres humains. Parmi elles, 75 % étaient des hommes, deux-tiers d'entre elles étaient de nationalité étrangère et 35 % avaient entre 18 et 29 ans.

Le nombre de personnes condamnées pour traite ou exploitation des êtres humains en 2016 et 2017 est plus faible : 1 525 personnes. Entre 2013 et 2017, les auteurs sont principalement des hommes (72 %) et 61 % sont de nationalité étrangère.

Cette étude apporte des éléments de connaissance sur les victimes et les auteurs de traite ou d'exploitation des êtres humains identifiés par les autorités et permet de percevoir la manière dont est appréhendé ce phénomène criminel par ces dernières.

3^{ÈME} ENQUÊTE ANNUELLE (OCTOBRE) : LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN FRANCE. PROFIL DES VICTIMES SUIVIES PAR LES ASSOCIATIONS EN 2018

Pour cette troisième édition, 53 associations ou établissements ont fourni des données sur 2 918 victimes de traite des **êtres** humains, que l'accompagnement ait débuté en 2018 ou non. La participation à l'enquête est en nette hausse puisque le nombre d'associations répondantes ayant suivi des victimes de traite des êtres humains a plus que doublé par rapport à la précédente édition.

Parallèlement, on observe une augmentation du nombre de victimes suivies. Notons toutefois que les variations sont, comme les années précédentes, tributaires de l'activité des associations.

Les résultats de l'enquête mettent en évidence le caractère mondial de ce phénomène criminel avec plus de 79 pays d'origine identifiés. Près des trois quarts des victimes sont originaires d'un pays d'Afrique, 16 % d'Europe, 8 % d'Asie et 2 % d'Amérique latine et des Caraïbes. Comme pour les années précédentes, plusieurs formes d'exploitation sont détectées par les associations avec une forte proportion des victimes d'exploitation sexuelle (74 %).

Cette surreprésentation doit être nuancée par la part importante d'associations intervenant auprès de ces publics et par la visibilité de ce phénomène. L'exploitation par le travail est la seconde forme d'exploitation (17 %) dont nous pouvons distinguer deux profils : les victimes d'exploitation domestique et les victimes d'autres formes d'exploitation.

De plus, 5 % ont été victimes de contrainte à commettre des délits et 3 % de mendicité forcée. Ces deux formes d'exploitation touchent particulièrement les mineurs, qui représentent 12 % de l'ensemble des victimes.

Un point commun à l'ensemble des victimes est l'emprise de l'exploiteur et la vulnérabilité des victimes. Peu de victimes reportent les faits aux autorités, seules 21 % des victimes suivies par les associations ont déposé plainte.

EN CHIFFRES



60 % des PERSONNES POURSUIVIES en 2016 et 2017 par une infraction de TRAITE DES ÊTRES HUMAINS au sens de l'article 225-4-1 du Code pénal sont des hommes

Source : Ministère de la justice, SG-SEM-SDSE, SID statistiques pénales, extraction d'avril 2018 - cubes produits pour l'ONDRP

63 personnes ont été CONdamnées pour au moins une infraction de TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (au sens de l'article 225-4-1 du Code pénal) entre 2013 et 2017

Source : Ministère de la justice, SG-SEM-SDSE, fichier statistique du Casier judiciaire national, exploitation DACG/PEPP

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN EUROPE AUX FINS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

L'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI, Direction générale de la gendarmerie nationale) a participé en 2019 à une action opérationnelle d'EUROPOL visant à faire un état des lieux de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail dans le secteur de l'agriculture, dans l'ensemble de l'Union Européenne.

L'ONDRP a signé dans ce cadre une convention avec l'OCLTI de partenariat en support technique et de mise à disposition des données qui ont été collectées via un questionnaire diffusé dans toute l'Europe. L'ONDRP a également apporté son soutien lors de l'exploitation des données et de la rédaction du rapport.



TRAFFICKING IN HUMAN BEINGS IN FRANCE

Amandine Soart, Research Officer, French National Observatory of Crime and Criminal Justice - amandine.soart@nafj.fr

WHO ARE THE VICTIMS?

2,918 human trafficking victims accompanied by 53 associations or establishments in 2018

In France, the offence of Trafficking in Human Beings is defined in the Criminal Code (Article 225-4-1) as an action (transportation, recruitment, and so on), a means (abuse of power, violence, coercion, and so on) and a purpose (forced labour, sexual exploitation, forced begging, and so on). When the victim is a minor, the offence does not require the means component.

The identification of a human trafficking victim is the responsibility of the police and the gendarmes in France, as well as the Labour Inspection Authority since 2016. Unfortunately, official data on victims reflect only the ones who are identified by authorities and there are not many details on their profiles. So, since 2016, in partnership with the member associations of the "Together against human trafficking" collective, the National Observatory of Crime and Criminal Justice and the Interdepartmental Unit for Protecting Women against Violence and for Combating Trafficking in Human Beings, we have drawn up a questionnaire in order to compile the data collected by the associations annually.

CHILD TRAFFICKING

In 2018, 330 victims were under the age of 18, representing 12% of all victims. These victims are equally girls and boys, but they are not victims of the same form of exploitation, data are more represented among victims of sexual exploitation (64% of the victims), forced begging (58%) and domestic exploitation (150%). In contrast, boys are mainly being represented as victims of forced criminality (83%) and forced labour exploitation (domestic servitude) (72%). Child victims are mainly aged between 15 to 17, but sometimes they are younger: 12% are between 10 and 14 and those under 10 are victims of forced begging or forced criminality. Almost half of the child victims are from Romania and 14% from France. One phenomenon identified by NGOs is that of victims from viet nam identified in France in waiting areas: 14% of victims.

Traffickers are family members or in-laws for 29% of victims. The traffickers had a main purpose important for child victims: Marriage: 31% of child victims have been subjected (drugs, alcohol, medication) and have all been victims of physical, sexual or psychological abuse.

SEXUAL EXPLOITATION (74% - 2,160 victims)

93% women
88% 19 y.o.

25% of women victims had a pregnancy during their exploitation

40% of the victims have been exploited in another country

In the last survey, there was an increase in the number of French victims. This is due to an emerging phenomenon identified by NGOs and police: the sexual exploitation of young French girls. Half of these victims are underage.

FORCED LABOUR (17% - 510 VICTIMS)

Excluding domestic servitude (277 victims)

74% men
77% 18 y.o.

30% of the victims have been exploited in another country

90% of the victims have been psychologically abused

11% of women victims had a pregnancy during their exploitation

90% of the victims were accommodated by traffickers or network

For 74% of forced labour victims (including domestic servitude) who filed a complaint, the case was dismissed.

FORCED CRIMINALITY (5% - 135 VICTIMS)

84% men
96% 19 y.o.

All victims suffered from addiction (drug, alcohol, medication)

15% of the victims were arrested for offences related to their exploitation

Even though traffickers of victims of forced criminality are mostly family members or in-laws, they are organized as a network. They are aware of country legislation, for example they encourage victims to declare themselves underage.

FORCED BEGGING (3% - 73 VICTIMS)

58% men
59% 18 y.o.

All victims were still being exploited when the support began

No victim has filed a complaint

The profile of victims of forced begging is similar to that of victims of forced criminality, as the proportion of children is high and the traffickers are family members or in-laws.

73 different countries

WHO ARE THE TRAFFICKERS?

The statistics services of Police and Justice in France have created an exploitation or human trafficking indicator which includes on the one hand Trafficking in Human Beings offence and on the other exploitation offences (procuring, resorting to prostitution of children and vulnerable populations, undignified working and living conditions, forced labour, reduction to servitude, exploitation of begging, organs trafficking). This indicator is based on Article 225-4-1 of the Criminal Code.

3,755 individuals were sentenced for exploitation or human trafficking between 2013 and 2017

337 of them were sentenced for the human trafficking

38% French
10% Romanian
8% Chinese

The average quarter of sentence is **2 YEARS**

The Nigerian network of human trafficking, women have an important role. Criminal "mafias" they recruit the victim and control their exploitation in France.

36% Nigerian
31% Romanian

The average quarter of sentence is **3.3 YEARS**

La traite des êtres humains en France

Profil des victimes suivies par les associations en 2018

Amandine SOURD, chargée d'études à l'ONDRP
Abigail VACHER, chargée de mission à l'IRMPDF

Exploitation sexuelle

2 160 VICTIMES d'exploitation sexuelle ont été suivies par 47 associations en France en 2018

En France, les traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, telle que définie par l'article 224-1 du Code pénal, ont connu une augmentation de 40% de victimes en 2018. En raison du nombre important d'associations accompagnant ces victimes, elles sont représentées par le graphique des victimes (14%).

Les victimes sont principalement des femmes (93%)
Les victimes sont principalement des femmes (93%), les hommes représentant 7%. Contrairement aux autres formes d'exploitation, les victimes hommes ne sont concernés que par 2 associations.

85% des victimes ont moins de 30 ans
Plus de 85% des victimes ont moins de 30 ans, les moins de 20 ans représentant 22%. Les victimes ont en moyenne 22 ans. Les victimes ont en moyenne 22 ans, les moins de 20 ans représentant 22%. Les victimes ont en moyenne 22 ans, les moins de 20 ans représentant 22%.

65% des victimes ont une formation professionnelle
65% des victimes ont une formation professionnelle, 7% ont une formation supérieure, et 28% n'ont aucune formation.

La vulnérabilité des victimes
Les victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle sont particulièrement vulnérables. Elles sont souvent des personnes étrangères, sans statut régulier, et ont des ressources financières limitées. Elles sont souvent victimes de violence physique et psychologique, et ont des difficultés à accéder à des services de soutien et de protection.

Exploitation par le travail

510 VICTIMES d'exploitation par le travail ont été suivies par 30 associations en France en 2018

Alors que le nombre croissant de plaintes déposées par les victimes a permis de mieux connaître le profil des victimes d'exploitation par le travail, les associations ont pu identifier de nouvelles victimes et les accompagner.

Exploitation par le travail
27 VICTIMES d'exploitation par le travail (sans domicile) ont été suivies par 19 associations en France en 2018.

74% des victimes ont moins de 30 ans
77% des victimes ont une formation professionnelle
46% des victimes ont une formation professionnelle

35% des victimes ont une formation professionnelle
90% des victimes ont moins de 30 ans

Contrainte à commettre des délits

135 VICTIMES de contrainte à commettre des délits suivies par 5 associations en France en 2018

En France, les victimes de contrainte à commettre des délits ont été suivies par 5 associations. Elles ont été victimes de contrainte à commettre des délits, ce qui a entraîné des conséquences graves sur leur santé physique et mentale.

84% des victimes ont une formation professionnelle
96% des victimes ont moins de 30 ans
61% des victimes ont une formation professionnelle
22% des victimes ont moins de 30 ans

Mendicité forcée

73 VICTIMES de mendicité forcée suivies par 7 associations en France en 2018

En France, les victimes de mendicité forcée ont été suivies par 7 associations. Elles ont été contraintes à mendier, ce qui a entraîné des conséquences graves sur leur santé physique et mentale.

58% des victimes ont une formation professionnelle
42% des victimes ont moins de 30 ans
59% des victimes ont une formation professionnelle
38% des victimes ont moins de 30 ans

Les mineurs victimes de traite des êtres humains

330 VICTIMES MINEURES de traite des êtres humains suivies par 21 associations en France en 2018

En France, les victimes mineures de traite des êtres humains ont été suivies par 21 associations. Elles ont été victimes de traite des êtres humains, ce qui a entraîné des conséquences graves sur leur santé physique et mentale.

23% des victimes ont une formation professionnelle
25% des victimes ont moins de 30 ans
22% des victimes ont une formation professionnelle
13% des victimes ont moins de 30 ans

03

Les atteintes aux biens

LES VOLS

LES DÉGRADATIONS

LA FRAUDE DOCUMENTAIRE



LES VOLS

↓ [Flashcrim n°22 \(juillet\): Vols à la fausse qualité dans les résidences principales](#)

Les vols sans effraction dans les résidences principales des ménages font partie des atteintes aux biens que recense l'enquête annuelle «Cadre de vie et sécurité». Lorsque le vol a lieu dans une dépendance ou dans le jardin du logement, par exemple, le ou les auteurs n'ont en général pas besoin d'entrer par effraction. En outre, l'entrée dans le logement-même d'une victime peut se faire sans effraction en se présentant à la porte sous une fausse identité. Ce procédé d'entrer sans effraction, dit «vol à la fausse qualité», présente des caractéristiques qui le distinguent des autres procédés.

On estime qu'en 2017, 252 000 ménages résidant en France métropolitaine ont été victimes de vols sans effraction dans leur résidence principale (0,9% des ménages). Sur une période plus longue (entre 2006 et 2017), 6% des vols sans effraction étaient des vols à la fausse qualité.



LES DÉGRADATIONS

↓ [Note n°32 \(février\): Éléments de mesure des incendies de véhicules en France métropolitaine en 2017](#)

Les incendies de véhicules sont souvent considérés comme des infractions commises lors de «violences urbaines» ou d'événements festifs (14 juillet, 31 décembre, etc.). Si ces périodes semblent plus à risque, il est important de préciser que ce type d'incendies est commis tout au long de l'année. Le phénomène est inégalement réparti en France métropolitaine, certains départements étant plus touchés que d'autres.

Les données administratives et l'enquête de victimation «Cadre de vie et sécurité» font apparaître une tendance à la hausse des incendies de véhicules entre 2016 et 2017 (entre 2% et 7% selon les indicateurs).

↓ [Flashcrim n°20 \(mars\): Les actes de destruction et de dégradation de voiture](#)

En 2017, on estime que 1 525 000 ménages résidant en France métropolitaine ont été victimes d'actes de destruction et de dégradation de leur voiture, ce qui équivaut à 6% des ménages en possédant une.

Cet indicateur, qui prend également en compte les actes de destruction et de dégradation de voiture commis au cours de vols ou de tentatives de vol a fortement diminué. En 10 ans, de 2007 à 2017, le nombre

EN CHIFFRES



252 000 ménages résidant en France métropolitaine ont été victimes en 2017 de **VOLS SANS EFFRACTION dans leur résidence principale (0,9% des ménages)**

Source : Enquêtes CVS 2007-2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, victimes d'un vol sans effraction dans leur résidence principale au cours de l'une des deux années précédant chaque enquête

EN CHIFFRES



36 283 procédures pour **INCENDIES VOLONTAIRES** de biens publics et privés en 2017

Source : État 4001 ; Champ : France métropolitaine



1 525 000 ménages résidant en France métropolitaine ont été victimes d'**ACTES DE DESTRUCTION ET DE DÉGRADATION de leur voiture en 2017**

Source : Enquêtes CVS, Insee-ONDRP-SSMSI, de 2007 à 2018 ; Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine

de ménages victimes a diminué de plus d'un quart, ce qui représente environ 500 000 ménages victimes en moins.

La légère hausse observée lors de l'enquête 2018 semble principalement due à une recrudescence des actes de vandalisme de faible gravité.



LA FRAUDE DOCUMENTAIRE

↓ [Note n°30 \(janvier\): Éléments de connaissance sur la fraude aux documents et à l'identité en 2017](#)

En 2017, 14 944 procédures relatives à la fraude documentaire et/ou à l'identité ont été enregistrées par les services de police et les unités de gendarmerie. Ce nombre augmente légèrement par rapport à l'année 2016 (+ 0,7%), année durant laquelle il y a eu 14 840 procédures enregistrées.

Cette même année, 17 484 faux documents ont été saisis par la police aux frontières (PAF), soit 3% de moins que l'année précédente. Ces faux documents recouvrent plusieurs natures de fraude, les trois plus fréquentes étant la contrefaçon, la falsification et les usages frauduleux qui constituent 88% de l'ensemble des fraudes constatées par la PAF.

En 2017, 126 850 personnes ont été signalées par la police technique et scientifique pour l'utilisation d'au moins deux états civils différents. Le nombre d'identités multiples détectées a très légèrement augmenté par rapport à 2016 (+ 0,3%).

EN CHIFFRES



14 944 procédures relatives à la FRAUDE DOCUMENTAIRE ET/ OU A L'IDENTITE ont été enregistrées par **les services de police et les unités de gendarmerie en 2017**

Source : État 4001 ; Champ : France entière

04

Perceptions de la sécurité, opinion et satisfaction de la population

LE RESSENTI SUITE AU DÉPLACEMENT ET AU
DÉPÔT DE PLAINTE

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

L'OPINION SUR LA JUSTICE



LE RESSENTI SUITE AU DÉPLACEMENT DE LA VICTIME AUPRÈS DES AUTORITÉS ET AU DÉPÔT DE PLAINTE

[↓ Flashcrim n°18 \(janvier\): L'utilité ressentie à la suite d'un dépôt de plainte](#)

Ce Flashcrim apporte des éléments chiffrés sur l'utilité ressentie du dépôt de plainte, en la déclinant selon la nature de l'atteinte subie.

43% des victimes de vols et 49% des victimes de violences physiques ou verbales hors ménage estiment que leur dépôt de plainte a été utile. Près des deux tiers des victimes de violences sexuelles hors ménage ayant déposé plainte estiment avoir eu raison de le faire.

[↓ Note n°36 \(juillet\): La satisfaction ressentie par les victimes lors du déplacement à la police ou à la gendarmerie](#)

Entre 2012 et 2018, l'enquête « Cadre de vie et sécurité » a permis d'interroger les personnes enquêtées sur leur déplacement à la police ou à la gendarmerie pour déclarer les atteintes dont elles ont été victimes. La majorité des victimes estiment que leur démarche s'est plutôt bien, voire très bien passée. Plus particulièrement, les victimes sont satisfaites des conditions de leur déplacement (attente, temps et écoute, confidentialité, conseils).

L'avis des victimes change peu selon qu'elles se sont rendues dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie. Toutefois, celles qui se sont déplacées à la police sont relativement moins satisfaites du délai d'attente. Dans le cas des atteintes sensibles, les victimes sont relativement moins satisfaites des conditions de leur démarche.

[↓ Flashcrim n°24 \(septembre\): Le non déplacement des victimes auprès des autorités suite à des violences sexuelles](#)

L'enquête « Cadre de vie et sécurité » permet d'estimer qu'en moyenne, chaque année, 235 000 personnes âgées de 18 à 76 ans ont été victimes de violences sexuelles entre 2011 et 2017 (soit 0,5% de la population). Parmi ces victimes, 78% ont expliqué dans l'enquête ne pas s'être déplacées à la police ou à la gendarmerie pour déclarer les faits, 15% ont dit s'être déplacées et 6% n'ont pas donné de réponse à ce sujet. La raison majoritairement évoquée par les victimes de violences sexuelles est que, selon elles, « cela n'aurait servi à rien » (72%).



LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

[↓ Note n°33 \(février\): Sécurité dans les transports en commun : le cas des usagers captifs](#)

Entre 2009 et 2013, les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » ont permis d'interroger près de 6 000 usagers des transports en commun qui

EN CHIFFRES



78% des victimes de **violences sexuelles** ne se sont **PAS DÉPLACÉES** à la police ou à la gendarmerie pour déclarer les faits

Source : Enquêtes CVS, Insee-ONDRP-SSMSI, 2012-2018 ; Champ : Personnes ayant déclaré avoir été victimes de violences sexuelles au cours des deux années précédant l'enquête, âgées de 18 à 76 ans et résidant en France métropolitaine



43% des victimes de **vols** et **49%** des victimes de **violences physiques ou verbales** hors ménage estiment que leur dépôt de plainte a été **UTILE**

Source : Enquêtes CVS, Insee-ONDRP-SSMSI, 2012-2018 ; Champ : Victimes âgées de 14 ans ou plus ayant déposé plainte pour la dernière atteinte subie et résidant en France métropolitaine

utilisent exclusivement ce mode de déplacement, n'ayant pas d'autres options pour se déplacer (usagers dits captifs). Ils représentent 10% de l'ensemble des usagers des transports en commun.

D'après ces enquêtes, par rapport aux usagers qui utilisent volontairement les transports en commun, les usagers captifs sont relativement plus nombreux (17%) à se sentir rarement en sécurité.

Les usagers captifs se trouvent dans une situation problématique: ils se sentent moins en sécurité dans les transports en commun, notamment les femmes, les personnes âgées de 40 à 59 ans, ou encore celles ayant un faible niveau de vie; mais ils peuvent difficilement changer leurs habitudes de transport, n'ayant pas d'alternatives pour se déplacer.



L'OPINION SUR LA JUSTICE

↓ [Grand angle n°50 \(avril\): La Justice pénale et ses critiques : analyse de l'opinion sur la Justice et les tribunaux dans le traitement de la délinquance](#)

Cette étude explore l'opinion que les individus portent sur l'action de la Justice et des tribunaux dans le traitement de la délinquance à partir de l'enquête «Cadre de vie et sécurité». Elle s'organise en trois parties.

La première présente les données sur lesquelles s'appuie l'étude, en insistant sur la double spécificité de son objet. D'une part, il s'agit d'une enquête sur une opinion. Celle-ci se démarque d'un sondage, dans la mesure où elle combine l'exploitation d'une question de satisfaction et l'exploitation d'une question ouverte, dans laquelle les enquêtés peuvent justifier leur avis, en utilisant leurs propres mots. D'autre part, l'opinion sur la Justice ne peut être réduite à n'importe quelle opinion.

La deuxième partie aborde les variations du degré de satisfaction des individus vis-à-vis de la Justice et des tribunaux dans leur action contre la délinquance. Elle montre qu'un peu plus d'un cinquième des répondants (21%) se disent globalement satisfaits de cette action, que deux tiers environ déclarent une insatisfaction (64%), et que le reste dit ne pas avoir d'opinion sur la question (15%). Ces proportions sont stables entre 2013 et 2018.

La troisième partie ne porte que sur les insatisfaits. À partir de l'exploitation d'une question ouverte, elle permet de voir la pluralité des critiques qui guident ces répondants. Une analyse statistique textuelle conduit à identifier cinq types de critiques: une critique proportionnelle, qui déplore le caractère inéquitable des jugements en rapport avec les infractions commises; une critique temporelle, qui dénonce les durées trop courtes de privation de liberté des délinquants; une critique humaniste, qui regrette le manque de moyens mis à la disposition de la Justice pour remplir une des missions que ces répondants lui attribuent, à savoir la réinsertion des délinquants; une critique punitive, qui regrette quant à elle que la Justice n'ait pas les moyens suffisants pour remplir la mission estimée prioritaire, celle du maintien de l'ordre social; enfin, une critique autoritaire, qui appelle à une élévation générale de la sévérité des sanctions.

EN CHIFFRES



10% de l'ensemble des USAGERS DES TRANSPORTS en commun **n'ont pas d'autres options pour se déplacer** (usagers dits captifs)

Source : Enquêtes CVS, Insee-ONDRP, 2009-2013; Champ : Usagers de 14 ans et plus, résidant en France métropolitaine, et ayant utilisé les transports en commun au cours des 24 derniers mois

EN CHIFFRES



64% des personnes de 14 ans et plus sont **PEU OU PAS SATISFAITS de la Justice pénale en France**

Source : Enquêtes CVS, Insee-ONDRP-SSMSI, 2013-2017; Champ : Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine

05

Études et analyses spécifiques

PROJET INTERNATIONAL SUR LA SÉCURITÉ
DES ÉTUDIANTS DANS LES TRANSPORTS

LA CARTOGRAPHIE DES CRIMES
ET DÉLITS À PARIS

LA CYBERCRIMINALITÉ

L'ÉTUDE SUR LA RADICALISATION

LES GROUPES À RISQUE DÉLINQUANT



PROJET INTERNATIONAL SUR LA SÉCURITÉ DES ÉTUDIANTS DANS LES TRANSPORTS (EN COURS)

PROJET INTERNATIONAL : TRANSIT SAFETY AMONG COLLEGE STUDENTS

L'ONDRP participe depuis 2018 au projet international *Transit Safety Among College Students*, supervisé par l'Institut royal de technologie de Stockholm et l'Université de Californie à Los Angeles. L'ONDRP est en charge de la partie française (Paris) de cette étude qui a pour objectif d'analyser les violences sexuelles dont les étudiants sont victimes dans les transports en commun, ainsi que leurs opinions, précautions et recommandations liées à la sécurité dans cet environnement.

En 2019, l'ONDRP a poursuivi l'analyse des données collectées en 2018. Plusieurs travaux ont été réalisés :

- > Chapitre d'un ouvrage collectif présentant les résultats français (à paraître)
- > Chapitre d'un ouvrage collectif présentant les précautions prises par les étudiants dans les transports en commun (à paraître)
- > Rapport présentant les principaux résultats français (à paraître)



LA CARTOGRAPHIE DES CRIMES ET DÉLITS À PARIS

↓ [Grand angle n°51 \(juin\): La criminalité sur les territoires du Grand Paris \(2016-2017\)](#)

À travers ce numéro de *Grand angle* consacré aux crimes et délits commis sur le territoire du Grand Paris et enregistrés par la police nationale, l'ONDRP poursuit un travail d'analyse et de restitution des données de la Préfecture de police entrepris il y a maintenant plus de 10 ans. D'abord limitée aux arrondissements parisiens, l'analyse est désormais étendue aux communes des trois départements de la petite couronne qui forment l'ensemble du Grand Paris de la sécurité.

Cette publication est organisée en trois parties. La première porte sur la méthode. Elle aborde la problématique des données, la signification des variations, la méthode du quotient local pour analyser la spécialisation territoriale des crimes et délits à partir des indicateurs, et l'analyse de la concentration spatiale des faits à partir de ces mêmes indicateurs.

La deuxième partie est consacrée aux évolutions des faits constatés à travers les principaux indicateurs d'atteintes aux personnes et aux biens de l'ONDRP sur la période 2016 à 2017.

La dernière partie comporte deux types d'analyse : la première concerne la recherche d'une spécialisation criminelle territoriale à l'échelle de la commune et la détection de concentrations spatiales et temporelles des faits en utilisant la méthodologie des indicateurs de crimes et délits de l'ONDRP ; la seconde analyse fait apparaître une délimitation des territoires de la criminalité à partir de la dispersion des faits sur le Grand Paris, indépendamment des limites territoriales administratives.



LA CYBERCRIMINALITÉ (EN COURS)

L'ONDRP a mis en place plusieurs partenariats afin de construire des données sur la cybercriminalité à partir d'une approche multi-sources. Cette thématique a la particularité de couvrir un champ infractionnel large et d'impliquer des acteurs très variés, entravant ainsi la comparabilité des données sur ce phénomène.

Cette étude comporte deux volets : le premier à partir de données de la Préfecture de police (DRPJ Paris) et le second s'appuyant sur des données du Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) du Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale.

Partenariat avec la Préfecture de police (DRPJ Paris):

Le premier volet de l'étude porte sur un champ infractionnel hétérogène impliquant trois brigades de police différentes qui donneront lieu à trois publications distinctes :

- > La Brigade des fraudes aux moyens de paiement (BFMP) qui traite notamment d'affaires liées à l'usage d'internet pour commettre des infractions mobilisant des faux moyens de paiement. Ces infractions, dites escroqueries, concernent par exemple des ordres de virement, des ouvertures de compte sous fausse identité, etc.;
- > La Brigade d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information (BEFTI), qui traite d'affaires liées aux systèmes de traitement automatisé de données et collecte de nombreuses données sur les crimes et délits commis en utilisant internet ;

- > La Brigade de protection des mineurs (BPM), pour les infractions dont les mineurs sont victimes et commises avec une dimension « cyber », que ce soit parce que le mineur a été contacté via internet ou parce qu'il s'agit de détention, diffusion ou captation de supports à caractère pédopornographique.

Partenariat avec le Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) du Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale :

Le second volet de l'étude initiée par l'ONDRP porte sur des atteintes sexuelles sur mineurs en ligne.



L'ÉTUDE SUR LA RADICALISATION (EN COURS)

Un projet de communication à des chercheurs d'un extrait de données anonymisées du Fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT), administré par l'UCLAT, a été porté dès 2015 par le Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) pour être ensuite intégré dans le Plan national de prévention de la radicalisation (PNPR), en sa mesure 35, le 23 février 2018. Cette mesure prévoit qu'une équipe de recherche analyse un corpus de données anonymisées en vue d'une meilleure connaissance de la population enregistrée dans le FSPRT.

À ce titre, l'INHESJ et l'ONDRP ont été sollicités pour réaliser cette étude. Une convention a été signée en juillet 2019 pour sceller ce partenariat. Trois agents de l'ONDRP analysent ainsi depuis plusieurs mois cette base de données sur les personnes radicalisées en France.



LES GROUPES À RISQUE DÉLINQUANT (EN COURS)

Une étude sur les informations recueillies à partir de la base de données « Analyse Stratégique des Groupes à Risque Délinquant » (ASGARD) alimentée par la Cellule de Suivi du Plan Bandes rattachée à la Direction

EN CHIFFRES



4 hot-spots de VOLS AVEC
VIOLENCES concentrent

15% des faits sur **1%** du
territoire du Grand Paris

Source : Préfecture de police, DSPAP,
état-major

Plus de **116 000** VOLS
SIMPLES commis en 2017
dans le Grand Paris

Source : Préfecture de police, DSPAP,
état-major

de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) a été réalisée en 2019 et sera publiée au premier semestre 2020.

Cette base de données recense plusieurs types d'infractions allant de la dégradation de biens aux homicides sur les territoires de Paris et de la petite couronne. Le champ d'analyse se concentre sur les faits identifiés comme étant des *phénomènes de bandes* par les services de police sur la période 2014-2017.

Les données collectées permettent d'identifier certains traits caractéristiques de ces phénomènes. Les *groupes à risque délinquant* sont impliqués dans un large spectre de faits, parfois concomitants, et majoritairement armés. Il s'agit principalement de violences physiques, d'attroupements, et d'affrontements et rixes qui se déroulent en soirée, le week-end et sur la voie publique.

06

Activités et rayonnement de l'ONDRP

LES COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES ET MISSIONS D'EXPERTISE

LA VISIBILITÉ PUBLIQUE

LES TRAVAUX DE RECHERCHE

LES RENDEZ-VOUS DE LA RECHERCHE

LES FORMATIONS



COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES ET MISSIONS D'EXPERTISE

LES COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES :

En France

- > Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAIVS - Aquitaine) – « Profil des personnes sous injonction de soins en Aquitaine »;
- > Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAIVS - Lorraine) – « État des lieux sur l'injonction de soins, en France et plus spécifiquement en Lorraine »;
- > Services pénitentiaires d'insertion et de probation de Paris – « État des lieux sur l'injonction de soins, en France et plus spécifiquement à Paris » ;
- > Sénat – Colloque « Lutter contre la violence en France »;
- > Diocèse de Monaco – Conférence « Les violences en France »;
- > Cours des comptes et Inspection générale de l'administration – Journée d'études sur la mesure de la performance policière;
- > Journée d'études organisée par l'École nationale de la magistrature (ENM) sur les violences faites aux femmes;
- > Université de Reims Champagne-Ardenne – Présentation de l'ONDRP et de ses travaux;
- > Congrès international francophone sur les agresseurs sexuels (CIFAS - Montpellier) - deux présentations: « Les violences sexuelles durant l'enfance : un facteur favorisant la revictimation à l'âge adulte » et « État des lieux sur l'injonction de soins en France »;
- > Colloque international et interdisciplinaire sur les violences sexuelles à l'Université: « Comprendre pour mieux prévenir »; organisé par l'Université de Lille, Lille - « *Transit Safety Among College Students: Analyser le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles dans les transports en commun* »;
- > Salon de la protection à Domicile, Sceaux (France) - « Le rôle des éléments de sécurité face aux cambriolages »;
- > Restitution de l'enquête annuelle auprès des associations, Paris (France) - « La traite des êtres humains en France. Profil des victimes suivies par les associations en 2018 » en partenariat avec la MIPROF et « La traite et l'exploitation des êtres humains en France. Les données administratives. »;
- > Table ronde « La protection des victimes de traite », Croix-Rouge française, Montrouge (France) - « Mesurer la traite des êtres humains en France »;
- > Journée d'étude sur les violences sexuelles dans la famille, Université

de Lille, Lille (France) - « Mesurer les violences sexuelles dans la famille: quelles données pour quelles informations ? »;

- > DGGN, PJGN – Colloque sur la cybercriminalité; « Comment mesurer la cybercriminalité en France ? »;
- > Congrès de la Société française de médecine légale – Présentation sur les homicides;
- > Congrès national Association dentaire Française, panel identification des X – présentation sur les homicides en France;
- > Organisation du colloque Sécurité et Justice, le défi de l'intelligence artificielle;
- > Participation au 1^{er} état des lieux du sexisme en France – « la mesure des injures sexistes en France » organisé par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE)

À l'étranger

- > 39^{ème} colloque organisé par la société de criminologie du Québec - « La récidive sexuelle et l'injonction des soins »;
- > 56^{ème} rencontre annuelle *Academy of Criminal Justice Sciences (ACJS)*, Baltimore (États-Unis) - "Human Trafficking in France: How to Measure a Criminal Phenomenon Without Official Data?";
- > *The 2019 Stockholm Criminology Symposium*, Stockholm (Suède) - "Human Trafficking in France: How to Measure a Criminal Phenomenon Without Official Data?";
- > 6^{ème} Conférence internationale sur l'observation de la criminalité et l'analyse criminelle, Bruxelles (Belgique) - « Mesurer la traite des êtres humains en France », « Les enquêtes de victimation et le sentiment d'insécurité » et « Éléments statistiques de connaissance des violences au sein du couple, en France »;
- > *International Conference on Child Trafficking, The Euro-Mediterranean Network to Combat Trafficking in Human Beings*, Pristina (Kosovo)- Intervention lors d'une table ronde: "Future perspective and the main challenges in the field of prevention, protection, prosecution and programming in the fight against trafficking in human beings, in particular concerning children";
- > Conférence internationale *Risk Terrain Modeling – RTM in Paris*: "some lessons learned from One-Shot Experiment in real conditions";
- > Conférence organisée par le Centre international pour la prévention de la criminalité – « Un observatoire pour observer la criminalité en France »;

LES MISSIONS D'EXPERTISES :

- > Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et l'Observatoire national de la biodiversité (ONB)- Réunion concernant la création d'un indicateur sur les atteintes à la biodiversité;



- > Fédération Française de Rugby - réunion de travail en vue de créer un outil de recensement des violences occasionnées lors des rencontres;
- > Ministère de l'Éducation Nationale (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance)- Participation au groupe de travail sur l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des personnels du second degré;
- > MIPROF - participation au groupe de travail au sujet des statistiques sur les violences faites aux femmes;
- > La Poste - réunion de travail en vue de développer un outil de recensement des violences envers les agents du groupe La Poste;
- > Conférence de presse organisée avec la Fédération Française de Football (FFF) - « Les violences et les incivilités occasionnées durant la saison 2017-2018 »;
- > Mission consultative et atelier sur la collecte et la surveillance des statistiques de la justice pénale sur la cybercriminalité et la preuve électronique au Maroc, organisée par le Conseil de l'Europe (projet Glacy +), Institut Supérieur de la Magistrature, Rabat;
- > *Joint consultation meeting* de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) - « Advancing administrative data collection on intimate partner violence and gender-related killings of women », Bruxelles (Belgique);
- > Réunion de travail à l'Ambassade du Canada en France- « Développer l'Observation de la criminalité », réunion initiée grâce au partenariat ONDRP-CIPC;
- > Intervention au CIPSD Est parisien sur le sujet suivant- « Utiliser les statistiques de la délinquance au niveau local » ;



LA VISIBILITÉ PUBLIQUE

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

En tant qu'organisation reconnue pour son expertise et la qualité de ses études, l'ONDRP est régulièrement sollicité lors de débats publics ou d'événements relatifs à la délinquance et aux politiques publiques de sécurité. Il est ainsi conduit à intervenir afin de fournir un éclairage sur les évolutions de la criminalité et certaines de leurs caractéristiques.

De nombreux médias ont sollicité l'expertise de l'ONDRP: Le Monde, Libération, le Figaro, Le Parisien, 20 minutes, Europe 1, RTL, Canal plus, France 5, BFMTV, France Ô Antilles, etc. Ainsi, c'est plus de 50 interventions médiatiques qui ont ponctué l'année 2019 dans le but d'éclairer le débat public sur ces thématiques.

Outre les grands titres de la presse nationale et régionale, des émissions télévisuelles et radiophoniques, l'ONDRP renforce sa participation aux revues et ouvrages scientifiques.

L'ONDRP présente notamment dans la revue [Droit pénal](#) (LexisNexis) un chiffre clé mensuel sur la criminalité et la justice.



LES RÉSEAUX SOCIAUX

LINKEDIN

Plus de 500 posts - 3 370 abonnés (+ 56% par rapport à l'année précédente);

TWITTER

1 871 abonnés (+ 46% par rapport à l'année précédente), 454 000 impressions;

FACEBOOK

2 901 abonnés (+ 14%), 2 719 mentions « j'aime » (+ 13%)

DATAGORA

Lancée en novembre 2018, Datagora est une plateforme en ligne et une application mobile visant à éclairer le débat public. En valorisant les publications de sources fiables, Datagora permet de faciliter leur accessibilité et leur réutilisation par les citoyens.

Datagora se présente comme un flux d'informations en continu, compilant des *datapoints* de 250 caractères. Ces *datapoints* permettent de restituer les éléments clés des publications. Ils sont obligatoirement liés à une source, afin que les utilisateurs puissent accéder à la publication originelle pour approfondir leur réflexion.

L'ONDRP est un partenaire de Datagora depuis le lancement de la plateforme. Il a été certifié par Datagora, de sorte que l'équipe de l'ONDRP créé et publie directement les *datapoints* relatifs à ses publications.

Depuis le lancement de la plateforme, l'ONDRP a publié près d'une centaine de *datapoints* qui ont obtenu plus de 2 000 mentions « j'aime ».

- > *Datapoints* relatifs aux études récentes: utilité ressentie suite à un dépôt de plainte; violences contre les personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public; violences dans le ménage; sentiment d'insécurité dans les transports en commun; violences au sein du couple; satisfaction pendant le déplacement à la police ou à la gendarmerie; exhibitions sexuelles; vols sans effraction; opinion sur les violences intrafamiliales; non déplacement des victimes auprès des autorités suite à des violences sexuelles; femmes condamnées pour viol; gravité des violences physiques;
- > *Datapoints* relatifs aux études régulières: fraude documentaire; incendies de véhicules; violences et incivilités dans le football amateur; atteintes aux agents et aux biens des douanes; vols à main armée avec armes à feu; policiers et gendarmes décédés et blessés dans l'exercice de leurs fonctions;
- > *Datapoints* relatifs au rapport annuel 2019 de l'ONDRP: atteintes aux biens; atteintes aux personnes; perceptions de l'insécurité; observation de phénomènes de délinquance.



LES TRAVAUX DE RECHERCHE

Parallèlement et en complément de son activité statistique, l'ONDRP s'est engagé dans une démarche scientifique visant à enrichir ses productions de travaux d'analyse et d'expertise, davantage orientés vers l'explication des phénomènes criminels observés. Cet objectif nécessite de pouvoir enrichir et croiser les sources, afin de conduire des analyses plus complexes ayant vocation à alimenter la connaissance des phénomènes de délinquance et de criminalité au sens large, et pouvant donner lieu à des articles publiés dans des revues scientifiques reconnues.

Il s'agit de confronter les données collectées et traitées aux théories criminologiques développées notamment dans les pays anglo-saxons afin de mieux comprendre le fait criminel et susciter des réflexions sur l'amélioration des politiques ou des dispositifs de prévention. Cet axe de travail s'inscrit dans les recommandations du comité scientifique du conseil d'orientation de l'Observatoire.

Les rendez-vous
de la recherche

*Le radicalisme
d'extrême-droite
en France et en Allemagne.
Quelles réponses de l'État ?*

Mercredi 20 novembre 2019
18h30-20h30
École Militaire - Paris

Avec:
Bénédictine Loumond, docteure en science politique
Olivier Méliot, chef de la division des faits religieux
et des mouvements cathodiques au service central de
renseignement territorial

Renseigner (téléphone) les bénéficiaires de la recherche sur www.inhaz.fr
Inscriptions et abonnements sur www.inhaz.fr (voir en bas de page) - rubrique « évènements »



LES RENDEZ-VOUS DE LA RECHERCHE

UN SÉMINAIRE MENSUEL À L'ÉCOLE MILITAIRE À PARIS

L'ONDRP et le département «Études et recherches» de l'INHESJ organisent tous les mois un séminaire intitulé *Les Rendez-vous de la recherche*, à l'École militaire à Paris.

Ces rendez-vous offrent aux chercheurs et aux opérationnels de l'action publique un cadre d'échange sur un ensemble de sujets dans le domaine de la sécurité et de la justice.

Les thématiques de séminaires proposées par l'ONDRP en 2019 :

- > «Quand prédire c'est gérer. La police prédictive aux États-Unis» (janvier); par Bilel Benbouzid, Maître de conférences, Université Marne la Vallée et Laurent Collorig, Colonel de Gendarmerie;
- > «La justice restaurative et ses différentes perspectives en France» (avril); par François Goetz, ancien directeur de la maison centrale de Poissy et Paul Mbanzoulou, directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales à l'École nationale de l'administration pénitentiaire;
- > «Le renseignement au service de l'enquête» (mai); par Jérôme Barlatier, Lieutenant-Colonel, service central du renseignement criminel de la Gendarmerie nationale et Benoit Hurel, vice-président chargé de l'instruction au tribunal de Paris;
- > «Le radicalisme d'extrême-droite en France et en Allemagne. Quelles réponses de l'État ?» (novembre); par Bénédicte Laumond, Docteure en science politique, chercheure associée au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) et Olivier Métivet, chef de la division des faits religieux et des mouvances contestataires au Service central du renseignement



LES FORMATIONS

L'ONDRP intervient dans de nombreuses formations d'enseignement supérieur et professionnelles :

- > Conservatoire national des arts et métiers – Master de criminologie (méthodes quantitatives en criminologie, géostatistique, criminologie, renseignement, radicalisation, terrorisme, sentiment d'insécurité);

- > Université Paris II, Institut de criminologie et de droit pénal - master *Relations internationales*, option sécurité (initiation aux méthodes quantitatives en criminologie);
- > Université de Pau et des pays d'Adour – Master Police;
- > Université de Nancy – DU sécurité intérieure;
- > Institut supérieur du management public et politique;
- > Institut d'Études Politiques de Paris - Master Affaires Publiques;
- > École des officiers de la gendarmerie nationale / Université Paris II - Master Droit et stratégies de la sécurité;
- > École nationale supérieure de la police - Master Sécurité;
- > Sessions nationales de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la Justice;
- > Classe préparatoire intégrée de l'École nationale de la magistrature



LES PARTENAIRES

- > le ministère de la Justice
- > le ministère de l'Intérieur
- > le ministère de la Transition écologique et solidaire
- > le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- > le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- > la Direction générale de la police nationale
- > la Direction générale de la gendarmerie nationale
- > la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise
- > la Préfecture de police
- > l'Insee
- > le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- > la Direction générale des douanes et droits indirects
- > l'Union des transports publics
- > l'Observatoire national de la délinquance dans les transports



- > l'Union nationale des arbitres de football et la Fédération française de football
- > la Fédération nationale Solidarité femmes
- > la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)
- > les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS)
- > l'Observatoire national des violences en milieu de santé
- > l'Agence française pour la biodiversité (AFB)
- > l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)
- > le Conseil régional d'Île-de-France
- > l'Institut médico-légal des Antilles
- > l'Institut d'études politiques de Paris
- > l'Institut royal de technologie de Stockholm
- > l'Université de Californie à Los Angeles
- > Le Centre sur la sécurité publique de l'université Rutgers (New Jersey)
- > Le Bureau Prévention Sécurité de la Région Bruxelles Capitale
- > Le Centre international pour la prévention de la criminalité (Montréal)
- > l'Université de Leyde
- > e Conseil national suédois pour la prévention de la délinquance
- > l'Institut national finlandais de recherche sur la politique juridique.



QUELQUES ÉTUDES à venir en 2020

LES PHÉNOMÈNES SPÉCIFIQUES DE DÉLINQUANCE

Les groupes à risques délinquant à Paris et en petite couronne

La traite des êtres humains

La cybercriminalité

La cyber pédopornographie

La délinquance itinérante

Les mis en cause pour abandons et maltraitance animale

LES VIOLENCES

Les violences au sein du couple

Les policiers et gendarmes blessés

Le projet « Transit Safety Among College Students » :

Analyser les violences sexuelles et le sentiment d'insécurité des étudiants
dans les transports en commun

GÉOGRAPHIE DU CRIME

Les homicides dans les Antilles françaises

Les homicides dans les capitales européennes

Directrice de la publication :

Valérie MALDONADO,
*Directrice de l'Institut national des hautes
études
de la sécurité et de la justice (INHESJ)*

Rédacteur en chef :

Christophe SOULLEZ,
*Chef de l'Observatoire national de la
délinquance
et des réponses pénales (ONDRP)*

Coordination :

Aurélien LANGLADE,
*Adjoint au chef et responsable des études
criminologiques à l'ONDRP*

Les chargés d'études de l'ONDRP :

Hugo D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Jean-Luc BESSON
Fiona FRATTINI
Keltoume LARCHET
Léa PRENÉ
Amandine SOURD
Camille VANIER

Conception graphique :

Marine OSTAPOWICZ,
Cellule infographie, INHESJ



CONTACT

**Observatoire national de la délinquance et
des réponses pénales**

Christophe SOULLEZ, chef de l'ONDRP
01 76 64 89 67
christophe.soullez@inhesj.fr



CONSULTEZ EN LIGNE NOS PUBLICATIONS



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



Retrouvez l'actualité de l'ONDRP
sur linkedin, twitter et facebook